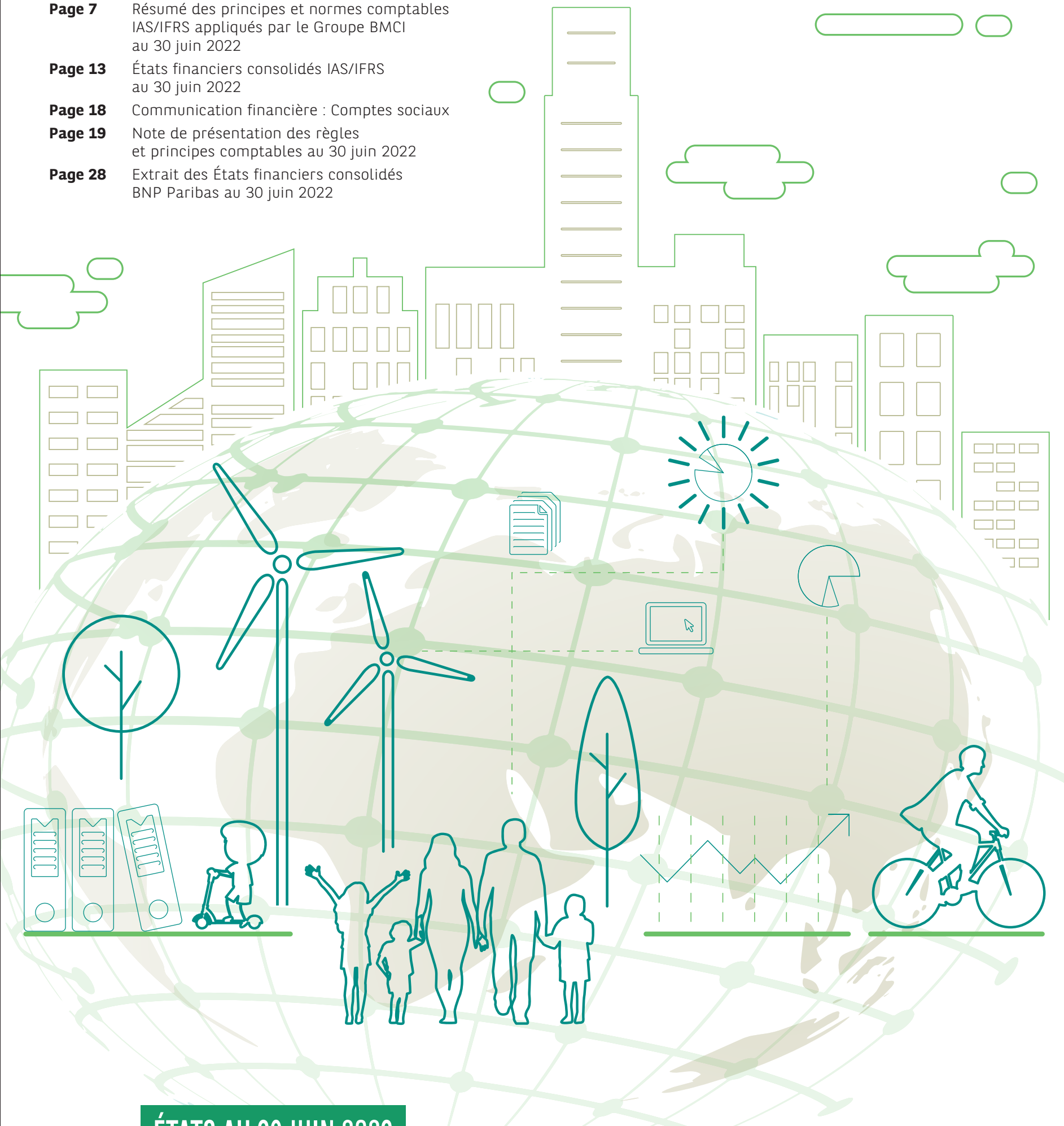


COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Page 2** Communiqué : Résultats au 30 juin 2022
- Page 3** Communiqué : Faits marquants au 30 juin 2022
- Page 4** Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
- Page 7** Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 30 juin 2022
- Page 13** États financiers consolidés IAS/IFRS au 30 juin 2022
- Page 18** Communication financière : Comptes sociaux
- Page 19** Note de présentation des règles et principes comptables au 30 juin 2022
- Page 28** Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 30 juin 2022

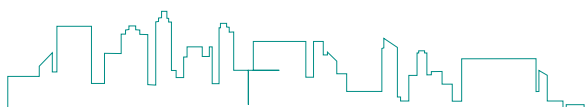


ÉTATS AU 30 JUIN 2022



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



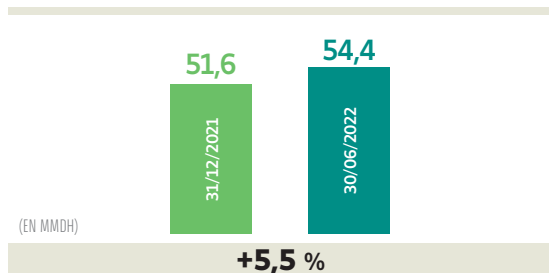
Le Groupe BMCI affiche, à fin juin 2022, un Produit Net Bancaire Consolidé de **1,52 milliard de dirhams**, soit une hausse de **0,4 %** par rapport au 30 juin 2021. Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **1,05 milliard de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **69 %**. Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **319 millions de dirhams**. Le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **153 millions de dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **64 millions de dirhams**.

PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ	1,52 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	471 MILLIONS DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	64 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	69 %
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS	54,4 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	13,67 %
RATIO DE LIQUIDITÉ CONSOLIDÉ ⁽²⁾	121 %

(1) Au 31 décembre 2021 - (2) Au 30 juin 2022

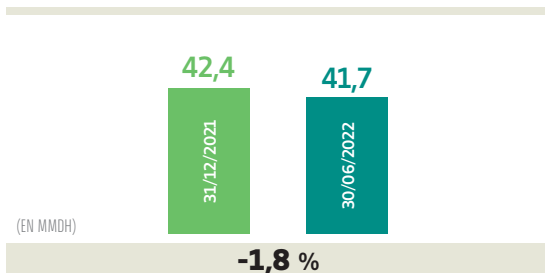
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 54,4 milliards de dirhams à fin juin 2022 contre 51,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2021, soit une hausse de 5,5 %.



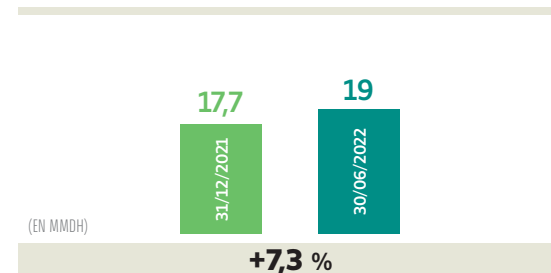
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une baisse de 1,8 %, pour atteindre 41,7 milliards de dirhams à fin juin 2022 contre 42,4 milliards de dirhams au 31 décembre 2021. Les ressources non rémunérées représentent 80 % à fin juin 2022.



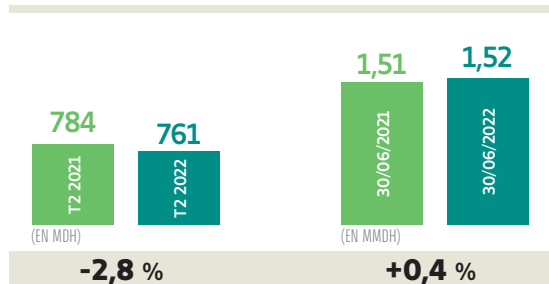
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 19 milliards de dirhams à fin juin 2022, soit une hausse de 7,3 % par rapport au 31 décembre 2021.



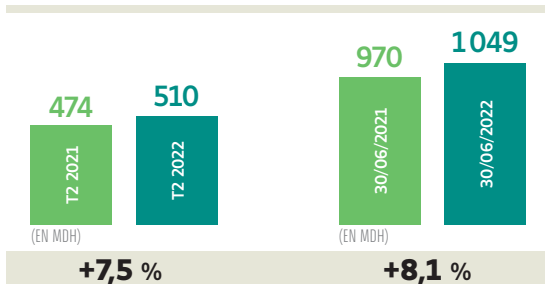
PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 1,52 milliard de dirhams à fin juin 2022 en hausse de 0,4 % par rapport à fin juin 2021, essentiellement du fait de la hausse de la marge sur commissions et du résultat des opérations de marché respectivement de +1,8 % et +33,9 % avec une baisse au niveau de la marge d'intérêts de -2,7 %. Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 1,50 milliard de dirhams, en hausse de 0,1 % par rapport à fin juin 2021.



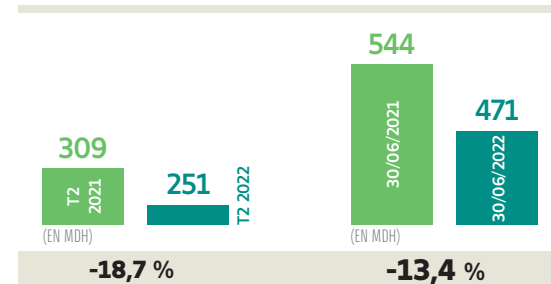
FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS (EN MMDH)

À fin juin 2022, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 1,05 milliard de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 69 % à fin juin 2022 suite aux dépenses consenties par la banque notamment sur le plan informatique.



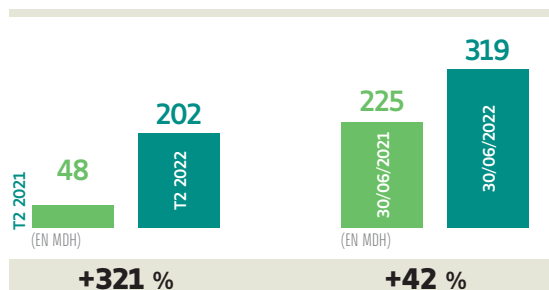
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MDH)

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 471 millions de dirhams à fin juin 2022, soit une baisse de 13,4 % par rapport à fin juin 2021. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en baisse de 51,9 % par rapport à fin juin 2021. L'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA" a eu un impact exceptionnel sur l'exercice précédent (2021).



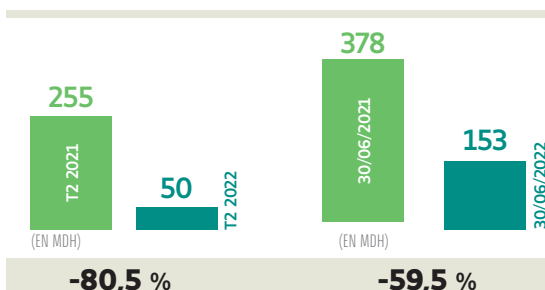
COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ (EN MDH)

Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une hausse de 42 % à fin juin 2022 par rapport à fin juin 2021. Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 82,2 %. La hausse du coût du risque est portée essentiellement par un effet "Forward Looking" en dotation en raison d'un contexte économique inflationniste et incertain.



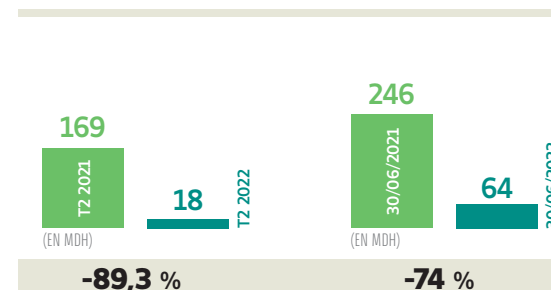
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 153 millions de dirhams à fin juin 2022, soit une baisse de 59,5 % par rapport à fin juin 2021. Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une baisse de 66,8 % par rapport fin juin 2021. L'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA" a eu un impact exceptionnel sur l'exercice précédent (2021).



RÉSULTAT NET (EN MDH)

Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 64 millions de dirhams à fin juin 2022, soit une baisse de 74 % par rapport à fin juin 2021. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 207 millions de dirhams, soit une baisse de 67,5 % par rapport à fin juin 2021. L'opération de création et de cession de l'OPCI "CLEO PIERRE SPI-RFA" a eu un impact exceptionnel sur l'exercice précédent (2021).



L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de Septembre 2022 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**



FAITS MARQUANTS AU 30 JUIN 2022

GOUVERNANCE

Nomination de François Benaroya en tant que nouveau membre au sein du Conseil de Surveillance de la BMCI

Le Conseil de surveillance de la BMCI, qui s'est réuni le 22 février 2022, a décidé de coopter, en qualité de nouveau membre, M. François Benaroya, en remplacement de M. Benoit Cavalier, appelé à occuper de nouvelles fonctions au sein du Groupe BNP Paribas. Cette cooptation sera proposée à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire lors de sa plus prochaine réunion. M. François Benaroya exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de M. Benoit Cavalier, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

A l'occasion de cette nomination, François Benaroya, responsable adjoint d'International Retail Banking et responsable d'Europe Méditerranée au sein de BNP Paribas. François Benaroya est ancien élève de l'École Polytechnique, de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE) et de l'Université de Tilburg (Pays-Bas). De 1994 à 2004, François Benaroya a exercé diverses fonctions internationales au sein de l'administration française, au sein du Ministère de l'Économie et des Finances, de l'Ambassade de France à Moscou (Russie), et du Cabinet du Ministère des Affaires Européennes. En 2004, François Benaroya a rejoint BNP Paribas comme responsable de la stratégie du Groupe au sein du développement Groupe, période où il a notamment participé à l'intégration de BNL. Sa carrière a été effectuée ensuite au sein du métier International Retail Banking (IRB) : en Ukraine, de 2007 à 2011, où il a été directeur général adjoint en charge de la banque de détail; puis il est devenu membre du Comex d'IRB, en charge de la ligne de métier Retail et SME ; en 2014, il est parti en Pologne comme directeur général adjoint, responsable de l'intégration de la banque BGZ. Il est depuis fin 2017 de nouveau membre du Comex d'IRB, responsable de la région Europe Centrale et Orientale –Turquie. Depuis octobre 2021, il est adjoint du responsable d'IRB, et responsable d'Europe Méditerranée, et a ce titre responsable des banques des régions Afrique et Europe Centrale et Orientale/ Turquie.

DIGITAL ET INNOVATION

Lancement de nouveaux moyens de paiement innovants sans contact : Bracelet Woop et Carte Visa Biométrique

Dans le cadre de ses activités de lancement de nouveaux produits innovants, la BMCI continue à placer la sécurité des informations et le confort de ses clients au centre de ses préoccupations, et met à leur disposition sa nouvelle carte Visa Biométrique.

En effet, la carte Visa Biométrique est une carte de débit (paiement et retrait) national et international, adossée au compte en dirhams, et offre également une option de paiement en différé. Elle est dotée d'un capteur d'empreinte digitale intégré, permettant à son détenteur de pouvoir se passer de composer son code PIN lors des paiements sur les Terminaux de Paiement Electroniques. Il suffira de poser le doigt sur la carte au moment de la transaction.

La carte Visa Biométrique est fournie au client avec une petite boîte noire, appelée « lecteur d'inscription », qui a pour vocation d'alimenter la carte en énergie, afin de permettre l'enregistrement de l'empreinte digitale. Le lecteur d'inscription est fabriqué en plastique recyclé et recyclable et ne reçoit aucune information biométrique de la carte Visa Biométrique. Toutes les données sont capturées et stockées en toute sécurité dans la puce de la carte.

Les données biométriques du client détenteur de la carte sont extraites de l'image de son empreinte digitale capturée par le capteur de la carte. Ces données ne représentent que certains points ou aspects particuliers de l'empreinte digitale, codés dans une représentation mathématique. L'image de l'empreinte digitale ne pourra jamais être reconstituée à partir de ces données, car elle n'est que partielle.

Dès lors que ses empreintes sont verrouillées, le porteur de la carte Visa Biométrique pourra utiliser l'une d'entre elles pour effectuer des transactions de paiement sur les terminaux de paiement électroniques au lieu du code PIN. Il suffira de placer le doigt enregistré sur le capteur d'empreinte en insérant la carte dans le TPE après saisie du montant par le commerçant.

Le client détenteur de la carte Visa Biométrique pourra également réaliser des transactions illimitées pour les transactions sans-contact avec empreinte, de moins de 600 dirhams, sans contact en étant authentifié efficacement grâce à son empreinte digitale. Il suffira de placer le doigt enregistré sur le capteur d'empreinte en approchant la Carte du TPE (3 à 4 centimètres) après saisie du montant par le commerçant. Cette nouvelle technologie de moyen de paiement biométrique a pu voir le jour aujourd'hui avec la carte Visa Infinite, et pourra par la suite être déployée sur d'autres gammes de cartes Visa.

Dans le cadre de l'amélioration continue des moyens de paiement et dans un contexte sanitaire qui privilégie les paiements dématérialisés, la BMCI et Visa ont déjà démontré comment la technologie existante peut se faire adapter pour créer de la technologie prêt-à-porter au dernier cri, en lançant le bracelet Woop, offrant ainsi à leurs clients un mode sécurisé de paiement au tour du poignet. Ce bracelet sans contact vise à aider les clients à rester connectés grâce à une puce intégrée, permettant aux utilisateurs de faire les paiements en gardant les mains libres, sans toucher ni carte, ni clavier, ni TPE.

Lancement d'un produit d'épargne vie multisupport inédit en partenariat avec Allianz et AXA

La BMCI œuvre afin de toujours optimiser les placements d'épargne de ses clients. C'est dans ce sens que l'Assurance Vie Multisupports, offre aux épargnants, la liberté de diversifier leurs placements en épargne, en bénéficiant d'une part de la sécurité du fonds en dirhams et d'autres part du dynamisme des OPCVM via le compartiment en Unité de Compte (UC).

En effet, l'Assurance Vie Multisupport se positionne comme une nouvelle alternative aux produits classiques (Dépôts à Terme, Comptes Sur Carnet et Assurance vie classique). A travers les unités de comptes, l'épargne accède au marché financier et bénéficie de sa performance pour obtenir des rendements plus importants.

Ainsi, afin de renforcer sa gamme de produits d'épargne, la BMCI lance deux produits en partenariat avec AXA Assurance Maroc « PATRIMOINE OPTIMIS MULTISUPPORT » et en partenariat avec Allianz, qui lance « ALLIANZ SELEKTISSIMO CAPITAL ».

Ces deux nouveaux produits innovants sont des contrats d'épargne qui proposent deux compartiments :

- Le fonds en dirhams, où le capital est garanti avec un rendement à la fois compétitif et prudent.
- Le deuxième compartiment en UC adossé à des OPCVM (Actions, Obligations, Monétaires, Diversifiés), gérés par BMCI Asset Management, à la fois performants et générant une meilleure rentabilité.

À travers ce partenariat, la BMCI permet à ses clients épargnants une plus grande flexibilité, en optant pour la répartition par compartiment le plus convenable à leurs attentes et selon leurs appétences au risque. Ils peuvent également, compter sur l'expertise des gestionnaires de patrimoine de la BMCI pour les conseiller vers l'allocation la plus adéquate en fonction de leurs profils. Durant la vie du contrat, les épargnants peuvent également effectuer des arbitrages, c'est-à-dire transférer des fonds des unités de compte vers le fond en dirhams ou vice versa, voir même arbitrer entre les Unités de Comptes. Le

recours au fond en dirhams peut servir à sécuriser les plus-values réalisées sur le fond en UC ou regrouper l'ensemble de son épargne en attendant une opportunité sur les marchés financiers.

Par ailleurs, l'offre de la BMCI adopte un cadre fiscal avantageux qui régit l'assurance vie au Maroc :

- Avant le 8^{ème} anniversaire du contrat, seuls les plus-values sur les revenus distribués seront imposables ;
- Dès le 8^{ème} anniversaire du contrat, une exonération fiscale totale sera appliquée ;
- La transmission des contrats d'épargne en assurance vie aux bénéficiaires désignés en cas de décès est exonérée de toute taxe et des droits de succession.

Dans ce sens et pour plus de sécurité, AXA Assurance Maroc propose également d'adosser à son contrat Multisupport, une assurance décès, qui garantit aux bénéficiaires désignés de recevoir un capital revalorisé équivalent au minimum à la somme des versements effectués sur le compartiment UC.

Pour les clients qui souhaitent saisir cette opportunité et transférer leurs contrats d'assurance existants vers le nouveau contrat multi-support, cela peut se faire tout en prenant en compte l'antériorité fiscale.

S'agissant des performances que l'on peut escompter en souscrivant à ce nouveau produit d'épargne-vie Multisupport, l'offre propose des Unités de Comptes Obligatoires assurant une sécurité avec une légère rentabilité, et aussi des Unités de Comptes orientées vers le marché des actions présentant certes, un risque plus élevé mais modéré par une gestion à horizon plus long, offrant des rendements importants.

ENGAGEMENT

Organisation du premier Forum pour la Finance Durable

Dans un objectif de promouvoir la finance durable, la BMCI organise le Forum de la Finance Durable dans sa première édition au Maroc, le mercredi 15 juin 2022, à Rabat. Le Responsable Adjoint BNP Paribas International Retail Banking et Responsable Europe Méditerranée, François Benaroya, ainsi que le Président du Directoire de la BMCI, Philippe Dumel, invitent à cette occasion plusieurs acteurs économiques marocains importants, engagés dans les secteurs de la transition énergétique, la santé, l'entrepreneuriat féminin et à impact positif et l'inclusion financière, pour échanger sur leur vision d'une croissance durable et responsable. Le monde est confronté aujourd'hui plus que jamais à des enjeux environnementaux et sociaux importants, liés notamment au changement climatique dont les conséquences peuvent être désastreuses en l'absence d'actions claires, concrètes et suffisantes. Par ailleurs, le Maroc fait face également à divers challenges liés à l'éducation, la santé, l'eau... Conscient de ces enjeux, le Maroc s'est engagé dans l'effort mondial de mise en œuvre des exigences de l'Accord de Paris et d'implémentation des 17 Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030. Plusieurs initiatives locales et plans stratégiques peuvent être cités comme la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), le Plan Climat National 2030 (PCN) ou le Nouveau Modèle de Développement.

A cet égard, le secteur financier est en position de jouer un rôle important pour une économie plus respectueuse de l'environnement et plus inclusive, par l'orientation donnée à ses financements et par la conception de solutions et produits d'investissement conciliant impact et performance pour favoriser une économie plus durable et inclusive. Le secteur financier joue un rôle crucial à travers une finance durable permettant une transition écologique des clients et le passage à un modèle plus juste.

A ce titre, le Groupe BNP Paribas a pour ambition d'être leader de la finance durable, appuyée par la conviction que personne ne gagne véritablement dans un monde qui perd. Le Groupe s'engage à aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit avec la trajectoire requise pour financer un monde neutre en carbone en 2050. Dans la même lignée, la BMCI place la finance durable au cœur de son plan stratégique 2022 - 2025 et a défini 3 axes prioritaires d'intervention: La transition énergétique, l'Entrepreneuriat à impact positif et l'Inclusion Financière. En outre, la BMCI accompagne ses clients dans l'adoption des meilleurs pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) via la mise en place de politiques sectorielles qui fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. Ces politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux : déforestation, gestion de l'eau, émission de CO2, gestion des déchets. Pour atteindre ces ambitions, la BMCI met en œuvre un certain nombre de conditions essentielles, en ligne avec la forte volonté du Groupe BNP Paribas dans ce domaine :

- La mise en place d'une gouvernance dédiée avec la création de la Direction de l'Engagement qui veille à développer notre responsabilité sociale et environnementale et pilote les activités de la Fondation BMCI ;
- La définition d'objectifs en matière d'impacts directs liés au fonctionnement propre de la banque (émissions de Gaz à Effet de Serre liés à nos bâtiments et aux déplacements, consommation d'électricité, d'eau, de papiers et recyclage des déchets) mais aussi d'impacts indirect via notre portefeuille de financement (Engagements et PNB liés à des crédits « verts »),
- La formation et la sensibilisation de nos collaborateurs via un programme de formation interne sur les enjeux sociaux et environnementaux et la finance durable ;
- Un dialogue constant avec l'ensemble de ses parties prenantes pour répondre au mieux à leur priorité.

Le Forum de la Finance Durable aspire à devenir un rendez-vous annuel qui permettra de satisfaire la volonté exprimée par Bank Al-Maghrib à instaurer un système de finance durable stable dans le marché marocain, mais également le besoin nouveau et fort d'accompagnement exprimé par le citoyen.

Le Forum de la Finance Durable prévoit une sélection d'intervenants et modérateurs, composée de professionnels issus de différents secteurs d'activité et de différents parcours, afin de partager leur expérience et leurs réalisations en termes de Finance Durable, à travers 3 principaux panels :

- Les financements ESG : Les attentes et les enjeux pour le Maroc.
- Financer la santé, quels enjeux et quelles solutions ?
- L'accompagnement de l'entrepreneuriat à impact positif : freins et opportunités, de l'incubation à l'émergence d'acteurs économiques du changement.

La Fondation BMCI perpétue ses activités en soutien à la culture

Exposition « L'Art au féminin en perspectives » : "L'Art Féminin en Perspectives" est un événement né de la volonté de Art 4U Gallery, de la Fondation BMCI et de Prestigia, de s'engager pour la promotion et l'accompagnement de jeunes artistes sous le thème « Regards croisés de jeunes talents féminins et masculins ».

Car le Maroc est un pays qui regorge de jeunes artistes de talent qui ne demandent qu'à être mis en lumière et être accompagnés, il est important de repenser et promouvoir la place des Femmes dans l'Art, qui est un vecteur de sensibilisation et de combat pour la cause féminine.

La Femme dans l'Art est une source d'inspiration infinie et le mot « artiste » s'écrit de la même façon pour une femme ou un homme, mais qu'en parallèle une MUSE est féminin et un TALENT est toujours masculin.

L'amélioration des conditions de la Femme en général et dans l'Art en particulier est aujourd'hui un atout essentiel, et doit intégrer le prisme de la complémentarité et non de l'opposition.

C'est dans ce sens que, depuis 2008, la Fondation BMCI s'est appliquée à évoluer dans le respect des engagements pris par la BMCI en tant que banque citoyenne.

Elle accompagne la vie de projets dans les domaines de l'Environnement, la Solidarité et la Culture (Éducation, Musique, Art).

Depuis plusieurs années également, Prestigia soutient de nombreux projets dans les différents domaines de la création culturelle et artistique (musique, artisanat, expositions artistiques...).

Art 4U Gallery est une plateforme physique et virtuelle fondée en octobre 2021, qui a pour ambition de démocratiser l'art et de créer un espace de rencontre, d'échange et de promotion d'artistes talentueux.

Le choix de la thématique et de la période retenue, « L'Art Féminin en Perspectives » du 11 mars au 27 mars 2022, permet de combiner judicieusement cet engagement avec les initiatives menées parallèlement les organisateurs en faveur de la diversité.

La volonté des promoteurs du projet est d'opter pour une démarche innovante intégrant l'utilisation de supports physiques mais aussi virtuels à tous les niveaux, pour s'ouvrir au plus grand nombre (approche phytigitale).

Ce projet multi-format, propose une exposition à la Galerie de l'Immobilier Prestigia Anfa mettant en scène 11 jeunes artistes de talent qui se mobilisent et rendent hommage à la Femme, des conférences autour de la thématique "L'Art, entre sensibilisation et combat pour la cause féminine" et ce, à travers des accès à la fois physiques et digitaux.

Exposition « Casablanca vue d'en haut » : La Fondation BMCI soutient à travers « Art First Galerie » l'artiste photographe marocain, Adnane Zemzama, né en 1992 à Casablanca et installé à Marrakech depuis 2012. Lauréat de l'ESAV en design graphique, il a passé plusieurs années à développer sa passion pour la photographie dans le domaine de l'automobile et de l'architecture. Autodidacte, le design graphique a beaucoup contribué à l'élaboration de son œuvre photographique, notamment dans le cadre des prises de vue et du développement de ses projets artistiques d'une manière plus large. Il est d'avantage sensible aux clichés en noir et blanc pour leur côté intemporel. Les légères nuances de gris que font ressortir les clichés de Zemzama suscitent d'emblée l'émotion du spectateur.

Art First Galerie est une galerie d'art en ligne et itinérante, ayant pour vocation de mettre en lumière la jeune scène artistique marocaine, au profit de collectionneurs et de diverses institutions.

Nous collaborons avec des artistes de talent et œuvrons à démocratiser l'accès à l'art en faisant le lien entre le grand public et le monde des artistes. Notre but est de rendre l'art accessible au plus grand nombre. Art First Galerie, c'est près de 200 œuvres d'art triées sur le volet d'artistes marocains d'exception et un accompagnement auprès de la jeune scène artistique marocaine.

Art First Galerie est honorée de présenter le 1^{er} Solo Show de l'artiste photographe Adnane Zemzama, autour d'un sujet phare : Le Patrimoine Architectural de la ville de Casablanca.

L'artiste, à travers son objectif, a su figer Casablanca dans le temps, en redonnant vie à des bâtiments certes emblématiques, mais que je qualifierai également d'oubliés. Lorsque la photographie rencontre le patrimoine architectural, une magie opère. Une grande partie de notre histoire se dévoile. Elle défie nos yeux, pour nous rappeler l'importance d'une architecture révolue, qui constitue pourtant l'essence de Casablanca, celle dont le mythe du chef d'œuvre cinématographique de Michael Curtiz, l'a rendu célèbre aux yeux du monde.

De l'hôtel Excelsior au bâtiment El Glaoui, en passant par le parc de la ligue Arabe (anciennement parc Lyautey), nous nous immergeons dans un temps autre qui peut nous sembler révolue mais qui ne l'est pas. Une époque où de grands urbanistes et architectes se sont emparés de projets d'envergure qui constituent le socle de l'architecture Casablancaise, qui combine les styles Art-Déco et Néomauresque. Le projet Casablanca vue d'en haut célèbre des bâtiments phares construits entre les années 15 et les années 50, souvenirs d'un passé nostalgique, afin d'honorer un patrimoine riche et important que l'on voudrait presque éternel. Casablanca a certes été le laboratoire de l'architecture moderne sous le protectorat, période qui a vu naître une ville emblématique, que je qualifierai aussi de charismatique, dont les immeubles, les boulevards, les rues, les places, les parcs, les passages, témoignent de sa grande diversité architecturale. S'il nous arrive souvent de détester Casablanca, à force de bruits de klaxons, de pollution, de vacarme incessant et d'insécurité, nous l'aimons tant à la fois. Nombreux sont ceux qui n'ont jamais pu la quitter, d'autres l'ont fait et se sont pressés d'y revenir, d'autres encore y trouvent leurs inspirations : architectes, cinéastes, écrivains, peintres, poètes, photographes, danseurs, musiciens... Elle attise la curiosité. Dangereuse mais propre à éveiller des sentiments divers où se mêlent fascination et répulsion. Si le temps pouvait s'arrêter un instant pour mieux contempler notre ville, nous la verrions différemment. C'est aussi cela la magie de l'art : sublimer ce qui nous semble anodin, mais qui ne l'est pas.

La photographie de Adnane Zemzama apporte un autre regard sur Casablanca. Un sentiment d'élévation pour mieux contempler la ville, et une intemporalité mise en lumière par le noir et blanc. Un siècle s'est écoulé entre la naissance de ses bâtiments, et les prises de vue que vous parcourez aujourd'hui. Si nous avons la forte impression que l'image s'est figée dans le temps, la réalité est tout autre... Nos trésors architecturaux tombent pour la plupart en ruine... La série photographique « Casablanca vue d'en haut » à un double intérêt : Artistique afin de de sublimer une métropole pas comme les autres, et citoyen dans un but de sensibilisation à un patrimoine architectural en péril qu'on se doit tous se préserver : citoyens, Institutions privées et publiques.

La Fondation BMCI, mécène pour la solidarité : Dans la continuité d'un partenariat de longue date, la Fondation BMCI soutient l'Association Jood pour l'acquisition d'un camion solidaire, dédié aux différentes actions de l'Association. La Fondation BMCI a prêté main forte à l'Association Jood pour un nouveau projet qui s'inscrit pleinement dans la démarche d'Engagement de la BMCI et de la politique de Mécénat de sa Fondation: l'acquisition d'un camion-fourgon pour soutenir les aspects logistiques liés aux activités de Jood.

En effet, ce nouveau véhicule viendra palier aux besoins coûteux de transport de denrées pour le ravitaillement alimentaire des sans-abris vers les différentes antennes de Jood à Casablanca, Rabat, Marrakech, El Jadida et Tanger. Il permettra également le transport de stocks de vêtements et de couvertures offerts par des bénévoles et leur distribution aux bénéficiaires des actions de Jood : des sans-abris en grande précarité. Par ailleurs, ce camion fourgon s'avérera aussi très utile pour transporter les meubles et équipements destinés aux nouveaux logements de personnes sauvées de la rue et actuellement en situation de réinsertion sociale et professionnelle.

Ainsi, depuis la crise sanitaire en 2020, la Fondation BMCI a renforcé ses actions de solidarité envers les populations les plus fragilisées par la Pandémie en soutenant des associations très présentes sur le terrain telles que Jood. En outre, la Fondation BMCI a soutenu l'Association Jood lors de la pandémie due à la COVID-19, grâce à un montant de 320K MAD pour la distribution de denrées alimentaires et le versement d'allocations aux personnes ne bénéficiant pas de l'allocation Ramed. Pour rappel, la Fondation BMCI agit activement dans 3 principaux domaines : la Solidarité, la Culture et l'Environnement. La Fondation est en effet engagée dans la lutte contre l'exclusion et les discriminations; l'encouragement du bénévolat des salariés; sans oublier le soutien de la scolarisation, l'éducation et l'insertion professionnelle. Dans le champ de la Culture, il s'agit d'encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain et faire émerger les talents. Enfin, l'Environnement, 3^{ème} axe d'intervention de la BMCI en ligne avec la stratégie d'Engagement de la BMCI et du Groupe BNP Paribas conforte la volonté de la Fondation à assoier sa présence dans les actions liées à la protection de l'environnement et notamment à la lutte contre le changement climatique.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 07 mai 2021 a constaté l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le conseil de surveillance de la banque. Elle a décidé en conséquence, de renouveler les mandats pour une durée de trois (3) exercices, soit 2021, 2022, 2023. Lesdits mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En terme de composition, plusieurs changements ont intervenu au niveau du conseil en 2021. En effet, le conseil a coopté M. Benoît Cavelier, Directeur Général Adjoint de BNP Paribas Personal Finance, en qualité de membre du conseil en remplacement de Mme Sofia Merlo qui a fait part de sa démission en date du 4 janvier 2021. Par ailleurs, appelé à occuper de nouvelles fonctions au niveau du Groupe BNP Paribas, M. Benoit Cavelier a notifié le conseil de sa démission à compter du 31 décembre 2021.

En matière de fonctionnement, le conseil de surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Michel PEBEREAU	Vice-Président	27-mai-04	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Janie LETROT	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Mohamed Hassan BENSALAH	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre - Responsable des risques IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Alain FONTENEAU	Membre	26-mai-09	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Yves MARTRENCAR	Membre - État-major Comité de direction Ressources Humaines Groupe au sein de BNP Paribas	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Benoit CAVELIER	Membre - Directeur Général délégué de BNP Paribas Personal Finance - (France)	23-février-21	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
M. Jean-Paul SABET	Membre - Responsable zone géographique IRB au sein de BNP Paribas	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AXA Assurance Maroc	Représentée par Mme Meryem CHAMI Directeur Général de AXA Assurance Maroc	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
AtlantaSanad assurance	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY	27-nov-20	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
BNP Paribas IRB Participations	Représentée par M. Didier MAHOUT, responsable des activités Corporate au sein d'International Retail Banking du Groupe BNP Paribas	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2. LE DIRECTOIRE

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires (art 14), les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance, dont le nombre est compris entre deux et sept. La durée de fonctions des membres du Directoire est fixée à trois années à compter de la date de réunion du Conseil de Surveillance qui les a nommés.

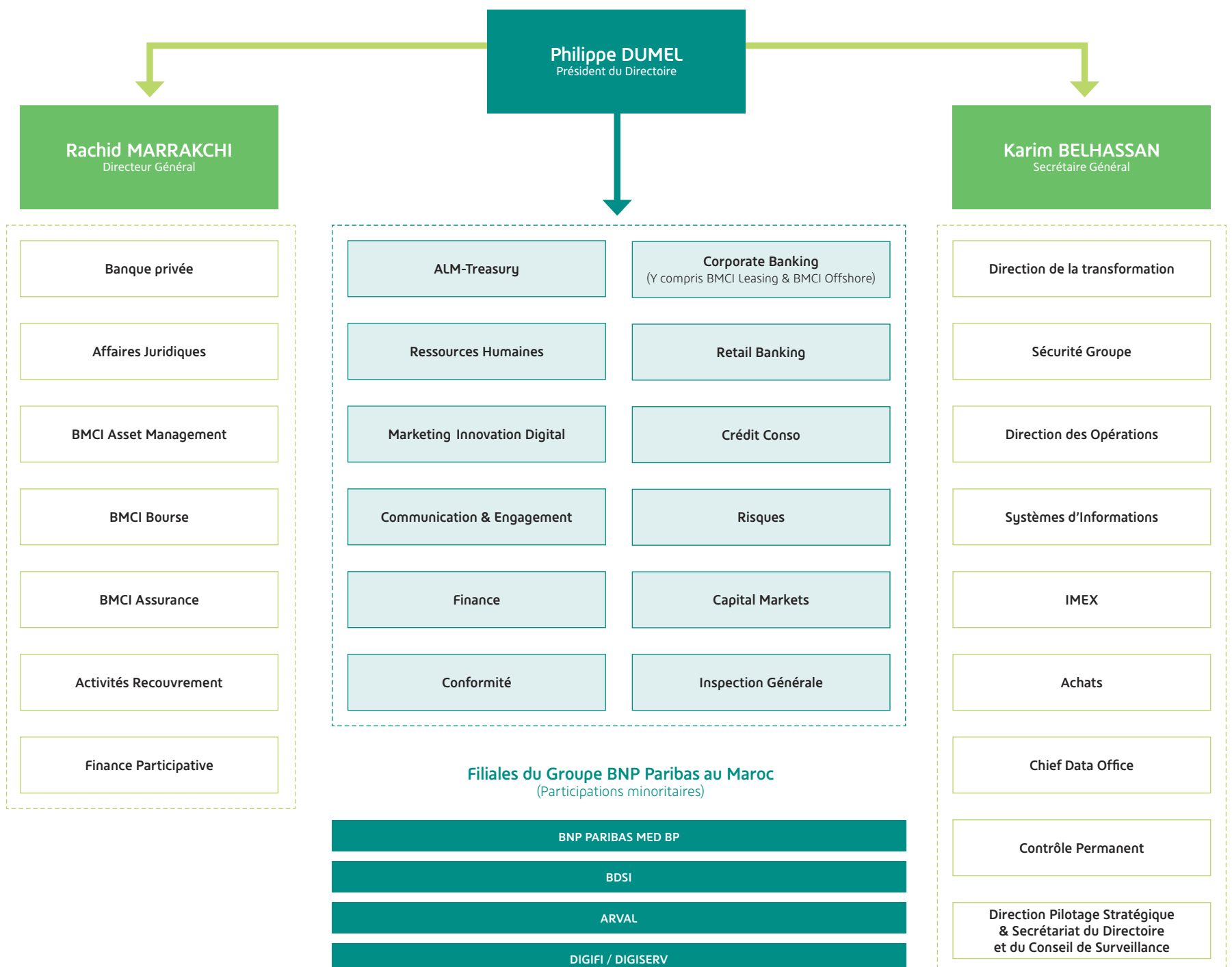
En 2021, et suite à l'arrivée à échéance des mandats des membres du Directoire, le conseil de surveillance a procédé au renouvellement desdits mandats pour une durée de trois ans couvrant les exercices 2021, 2022 et 2023. Les mandats renouvelés arriveront à expiration lors de la première réunion du conseil de surveillance renouvelé et/ou nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, la composition du Directoire a évolué au cours de l'exercice 2021. Cet organe est désormais composé de trois membres suite au départ de M. Idriss Bensmail. En effet, après plus de neuf ans en tant que membre du Directoire en charge des Lignes de Métiers Commerciales, M. Idriss Bensmail a souhaité donner un nouveau tournant plus entrepreneurial à sa carrière.

M. Idriss Bensmail maintiendra ses liens forts avec le Groupe BMCI en restant membre des conseils d'administration des filiales BMCI Leasing et BMCI Offshore.

En conséquence, les Lignes de Métiers Commerciales (Retail Banking, Corporate Banking, Activités de Marchés et Business Unit Crédit à la Consommation) rapporteront directement au Président du Directoire, M. Philippe Dumel, à compter du 1^{er} octobre 2021

Composition du directoire





NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2022.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVICES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

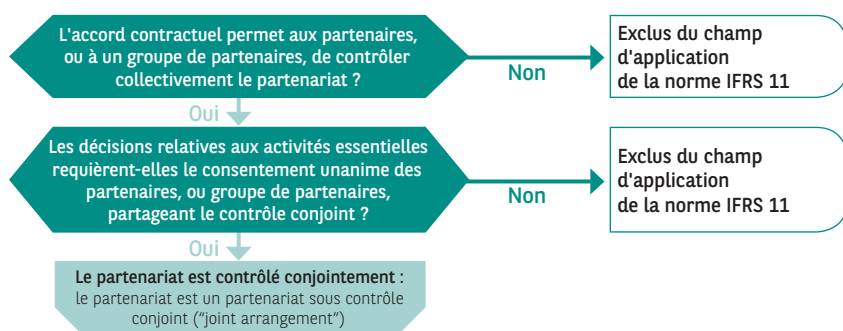
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 30 juin 2022 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI	Établissement de paiement	IG	51%	51%
DIGISERV	Développement de services digitaux	IG	49%	49%

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

➤ Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)

➤ Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

➤ Comptabilisation :

- Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

➤ « FVOCI » pour les instruments de dette

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

➤ « FVOCI » pour les instruments de capitaux propres

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)

- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

➤ Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories

➤ Comptabilisation :

- Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
- Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

➤ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »

- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »

- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCI.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

➤ Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).

➤ Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.

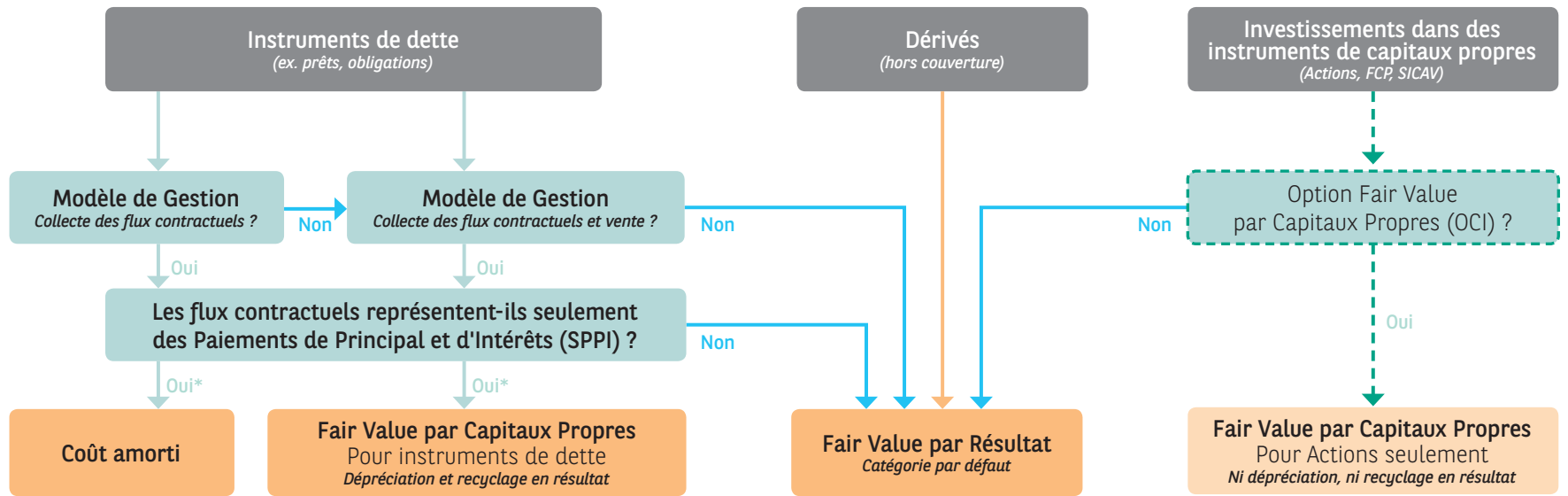
➤ Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

➤ À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date

➤ Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

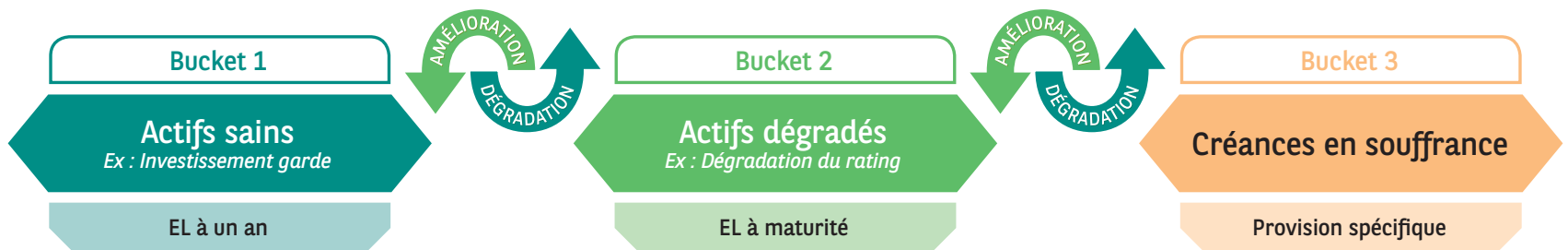
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes de crédit attendues

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2022, la BMCI a réalisé des travaux d'identification des risques et impacts potentiels sur son portefeuille. L'approche adoptée repose notamment sur une analyse associant les acteurs terrains et risques pour identifier les zones de risques. Une analyse des secteurs d'activité a été menée pour identifier ceux fragilisés par la crise sanitaire et d'en assurer un suivi régulier dans des comités dédiés dans lesquels siègent les experts métiers et les experts Risques.

Pour les entreprises, des chocs spécifiques ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fragiles parallèlement au choc systémique véhiculé par la composante Forward Looking. Cette dernière a été fortement impactée par la dégradation des perspectives économiques depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et à appliquer également des chocs spécifiques sur le calcul de provisions en adéquation avec les normes IFRS9. L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2022. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplique par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplique par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
 - D'autres normes s'appliquent à la composante non locative
- Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.
- Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :
- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
 - Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

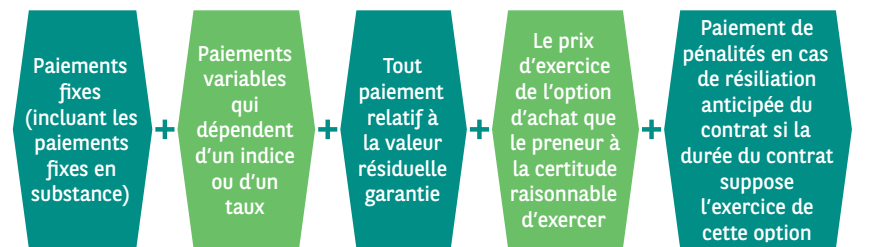
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant. L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
 - démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghli et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

➤ Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

➤ Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origine et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs. S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.
- Au 30 juin 2022, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

Au 30 juin 2022, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

MIGRATION DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BMCI

Dans le cadre de la modernisation informatique, la BMCI a initié un large programme de refonte de son système d'information afin d'accompagner ses ambitions de développement à moyen et long terme parallèlement à la mise à niveau de son environnement d'infrastructures via l'intégration de nouvelles technologies, l'étendue de ce programme couvre tout l'écosystème informatique de la banque avec, d'un côté, le Core Banking System et les outils spécifiques à la gestion des métiers spécialisés et, d'un autre côté, la gestion de la comptabilité et la production des reportings réglementaires. Ce projet intervient dans un contexte caractérisé par l'évolution constante des normes des régulateurs et des exigences du Groupe BNP Paribas (Normes comptables, KYC, Cyber-sécurité), ce qui nécessite une montée en charge soutenue. L'enjeu de ce programme est également une transformation des systèmes bancaires back-end qui pose le socle d'une banque digitale pour accélérer le développement dans les années à venir. Au courant de l'année 2020, les Crédits amortissables, les engagements par signature et les dépôts à terme ont été basculés vers le nouveau système d'information.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques

internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamentale de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'observation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.



➤ Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et Pnl dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

➤ Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risque

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du volume des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

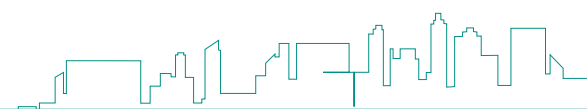
- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 076 985	1 582 393
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 963 435	1 400 473
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 619 565	1 094 044
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	343 870	306 429
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 253 490	3 896 112
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 253 490	3 896 112
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	4 748 052	4 002 675
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés au coût amorti	1 181 469	1 534 478
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	54 423 170	51 574 143
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	31 397	201 756
Actifs d'impôt différé	333 640	357 383
Comptes de régularisation et autres actifs	1 263 667	1 135 560
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	11 790	12 132
Immeubles de placement	26 701	27 569
Immobilisations corporelles	1 185 934	1 266 200
Immobilisations incorporelles	524 331	532 157
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	71 111 782	67 610 751

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS

	En milliers de DH	
	30/06/2022	30/06/2021
Intérêts et produits assimilés	1 498 394	1 526 201
Intérêts et charges assimilés	355 606	352 179
MARGE D'INTÉRÊT	1 142 787	1 174 022
Commissions perçues	261 793	263 683
Commissions servies	32 810	38 676
MARGE SUR COMMISSIONS	228 983	225 007
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	193 367	139 116
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	173 323	165 625
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	20 044	-26 508
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-3 766	2 523
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-3 766	2 523
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	24 404	35 258
Charges des autres activités	65 744	61 826
PRODUIT NET BANCAIRE	1 520 031	1 514 100
Charges générales d'exploitation	935 409	849 943
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	113 207	120 006
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	471 416	544 151
COÛT DU RISQUE	319 455	225 037
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	151 961	319 113
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	1 573	4 084
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-527	55 053
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	153 007	378 251
Impôts sur les bénéfices	89 086	132 435
RÉSULTAT NET	63 921	245 815
Résultat hors groupe	-15 383	-8 070
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	79 305	253 885
Résultat par action (en dirham)	6	19
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
RÉSULTAT NET	63 921	166 798
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-36 530	-23 649
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	13 516	8 750
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	13	13 296
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-6	-4 911
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-23 006	-6 513
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	40 915	160 285
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	56 298	187 596
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-15 383	-27 311

BILAN PASSIF IFRS

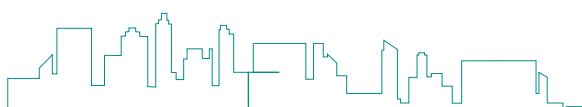
	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	1
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 426	11 790
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	5 426	11 790
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	8 503 387	5 152 651
Dettes envers la clientèle	41 660 408	42 425 175
Titres de créance émis	6 834 624	5 971 770
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	63 916	31 083
Passifs d'impôt différé	156 513	217 601
Comptes de régularisation et autres passifs	3 621 608	3 529 424
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	776 648	754 897
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 297 392	2 261 804
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	550 675	487 487
➤ Part du groupe	508 847	444 942
➤ Part des minoritaires	41 829	42 545
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	35 382	58 388
Résultat net de l'exercice	63 921	166 798
➤ Part du groupe	79 305	194 109
➤ Part des minoritaires	-15 383	-27 311
TOTAL PASSIF IFRS	71 111 782	67 610 751
CAPITAUX PROPRES	7 191 860	7 254 555
➤ Part du groupe	7 165 415	7 239 321
➤ Part des intérêts minoritaires	26 445	15 234

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	30/06/2022	30/06/2021
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	153 007	378 251
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	113 207	120 006
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	348 377	225 037
+/- Dotations nettes aux provisions	21 751	-75 216
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 573	4 084
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-24 283	-5 350
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS	460 625	268 561
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	460 625	268 561
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	4 641 768	-464 818
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-3 915 656	-2 566 069
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	154 254	2 604 648
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-35 923	607 872
- Impôts versés	90 273	-227 149
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	934 716	-45 516
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	1 548 348	601 296
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 231	-6 365
+/- Flux liés aux immeubles de placement	868	859
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-25 115	100 870
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-25 478	95 364
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-132 793	-571 009
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	35 588	36 258
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-97 205	-534 751
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 425 665	161 909
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-1 851 012	-730 941
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 582 393	1 171 925
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-3 433 405	-1 902 866
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-425 347	-569 032
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 076 985	1 217 558
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 502 332	-1 786 590
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 425 665	161 909

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
Impôts courants	31 397	201 756
Impôts différés	333 640	357 383
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	365 037	559 139
Impôts courants	63 916	31 083
Impôts différés	156 513	217 601
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	220 429	248 684
Charge d'impôts courants	112 918	191 665
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-23 833	-7 483
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	89 086	184 182
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2022	31/12/2021
Résultat net	63 921	166 798
Charges d'impôt sur les bénéfices	89 086	184 182
Taux d'impôt effectif moyen	58,2%	52,5%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2022	31/12/2021
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	21,2%	15,5%
Taux d'impôt effectif moyen	58,2%	52,5%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2020	1 327 928	5 213 953	-	1 014 833	64 901	7 621 615	30 019	7 651 634
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-571 009	-	-571 009	275	-570 734
Autres	-	-	-	283	-	283	12 250	12 533
Résultat au 31 Déc 2021	-	-	-	194 109	-	194 109	-27 311	166 798
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-6 513	-6 513	-	-6 513
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	836	-	836	-	836
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	836	-6 513	-5 677	-	-5 677
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2021	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2021 corrigés	1 327 928	5 213 953	-	639 052	58 388	7 239 321	15 233	7 254 555
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-132 793	-	-132 793	-5 711	-138 504
Autres	-	-	-	134	-	134	32 306	32 440
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2022	-	-	-	79 305	-	79 305	-15 383	63 921
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-23 006	-23 006	-	-23 006
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	2 454	-	2 454	-	2 454
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	2 454	-23 006	-20 553	-	-20 553
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2022	1 327 928	5 213 953	-	588 152	35 382	7 165 415	26 445	7 191 860

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	30/06/2022	31/12/2021
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	3 253 490	3 896 112
Effets publics et valeurs assimilés	3 253 490	3 896 112
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
➤ Titres cotés	-	-
➤ Titres non cotés	-	-
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	3 253 490	3 896 112

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	3 231 325	56 497	-	3 829 170	91 812	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	2 286	-	-	2 286
Créances rattachées	22 165	-	-	66 942	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	3 253 490	56 498	2 286	3 896 112	91 812	2 286
Total gains et pertes latents	-	56 498	2 286	-	91 812	2 286
Impôts différés	-	20 904	686	-	33 970	686
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	35 593	1 600	-	57 842	1 600
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	35 593	1 600	-	57 842	1 600

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2022
Valeur brute	46 076	-	-	-	-	-	46 076
Amortissements et provisions	18 507	-	-	-	-	868	19 375
VALEUR NETTE AU BILAN	27 569	-	-	-	-	-868	26 701

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

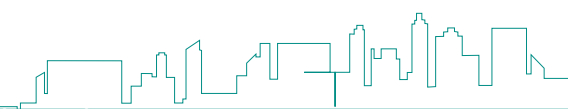
En milliers de DH

	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 211 884	271 592	940 292	1 227 625	223 501	1 004 124
Equip. Mobilier, installation	686 268	553 722	132 546	684 386	540 815	143 571
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	651 848	538 752	113 096	652 997	534 492	118 505
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 550 000	1 364 066	1 185 934	2 565 008	1 298 808	1 266 200
Logiciels informatiques acquis	999 086	577 238	421 848	971 640	550 130	421 510
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	102 483	-	102 483	110 647	-	110 647
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 101 569	577 238	524 331	1 082 287	550 130	532 157

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2021	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2022
Valeur brute	87 720	-	-	-	87 720
Cumul des pertes de valeurs	-	-	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720	-	-	-	87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 181 469	1 534 478
Comptes et prêts	98 515	137 746
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	975 376	1 291 354
TOTAL EN PRINCIPAL	1 073 891	1 429 101
Créances rattachées	111 788	111 035
Provisions	4 212	5 659
Valeur nette	1 181 468	1 534 477
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 506 689	3 415 456
Comptes à vue	172 259	141 698
Comptes et avances à terme	3 334 430	3 268 992
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	4 766

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	8 503 387	5 152 651
Comptes et emprunts	8 025 488	4 928 494
Valeurs données en pension	440 633	193 373
TOTAL EN PRINCIPAL	8 466 121	5 121 867
Dettes rattachées	37 266	30 784
VALEUR AU BILAN	8 503 387	5 152 651
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	3 537 483	3 479 040
Comptes ordinaires créditeurs	138 464	142 672
Comptes et avances à terme	3 395 390	3 331 602
Dettes rattachées	3 629	4 766

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 30/06/2022
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	233 708	9 307	-	-	-	243 015
Provision pour engagements sociaux	127 188	2 413	4 541	-	-13	125 047
Provision pour litige et garanties de passif	80 199	23 218	-	-	-	103 417
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	313 802	43 291	50 272	-	-1 652	305 169
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	754 897	78 229	54 813	-	-1 665	776 648

MARGE D'INTÉRÊT

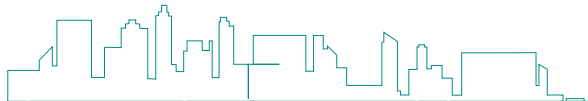
	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 358 483	234 072	1 124 411	1 368 211	219 471	1 148 740
Comptes et prêts / emprunts	1 133 355	98 807	1 034 548	1 139 490	97 938	1 041 552
Opérations de pensions	5 108	2 497	2 611	1 450	3 983	-2 533
Opérations de location-financement	220 020	132 768	87 252	227 270	117 550	109 721
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	27 717	18 781	8 936	37 181	18 635	18 546
Comptes et prêts / emprunts	27 717	17 142	10 575	37 181	10 534	26 647
Opérations de pensions	-	1 639	-1 639	-	8 101	-8 101
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	102 754	-102 754	-	114 073	-114 073
TITRES DE DETTES	112 193	-	112 193	120 809	-	120 809
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 498 394	355 606	1 142 787	1 526 201	352 179	1 174 022

COMMISSIONS NETTES

	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	55 381	22 636	32 745	52 042	27 764	24 278
☑ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	44 444	22 494	21 950	37 992	20 528	17 464
☑ Sur titres	9 130	142	8 988	11 115	7 236	3 879
☑ De change	1 807	-	1 807	2 935	-	2 935
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	206 412	10 174	196 238	211 640	10 912	200 728
Produits nets de gestion d'OPCVM	14 555	3	14 552	15 967	97	15 870
Produits nets sur moyen de paiement	74 276	-	74 276	57 712	-	57 712
Assurance	36 115	-	36 115	41 364	-	41 364
Autres	81 467	10 171	71 296	96 597	10 815	85 782
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	261 793	32 810	228 983	263 683	38 676	225 007

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 30/06/2022

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Total
TOTAL BILAN	63 352 473	4 162 775	3 234 381	54 273	307 880	71 111 782
dont						
ÉLÉMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 911 634	-	-	38 754	13 047	1 963 435
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 209 288	-	-	9 129	35 073	3 253 490
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 148 447	8 807	21 986	1 874	355	1 181 469
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47 299 380	4 080 775	3 027 736	3 126	12 153	54 423 170
Immobilisations corporelles	1 101 670	154	6 937	90	77 083	1 185 934
ÉLÉMENTS DU PASSIF						
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 442 194	-	2 058 367	-	2 826	8 503 387
Dettes envers la clientèle	40 700 644	44 323	915 242	-	199	41 660 408
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 297 392	-	-	-	-	2 297 392
Capitaux propres	7 215 223	41 707	-4 037	5 175	-66 209	7 191 860



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 30/06/2022						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	3 253 626			136		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	3 253 626			136		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	48 242 061	11 216 231	8 502 054	405 283	907 156	6 295 216
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 185 680	-	-	4 212	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	42 307 683	11 216 231	8 502 054	400 426	907 156	6 295 216
Titres de dettes	4 748 697			645		
TOTAL ACTIF	51 495 686	11 216 231	8 502 054	405 419	907 156	6 295 216
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	14 284 524	4 782 879	691 134	45 396	82 414	115 205
TOTAL	65 780 210	15 999 111	9 193 187	450 815	989 570	6 410 422
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2021						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	3 896 310			198		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	3 896 310			198		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	45 504 005	10 639 924	8 406 091	310 972	925 488	6 202 265
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 540 137	-	-	5 859	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	39 959 935	10 639 924	8 406 091	304 055	925 488	6 202 265
Titres de dettes	4 003 933			1 258		
TOTAL ACTIF	49 400 315	10 639 924	8 406 091	311 170	925 488	6 202 265
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	13 064 899	4 638 672	652 458	37 180	91 820	104 708
TOTAL	62 465 214	15 278 596	9 058 550	348 350	1 017 308	6 306 973

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	-74 727	34 021
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	-102 465	38 696
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	62	192
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-94 311	21 985
Engagements par signature	-8 216	16 519
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	27 738	-4 675
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	18 331	2 009
Engagements par signature	9 406	-6 684
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-103 448	-191 993
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-92 950	-191 993
Engagements par signature	-10 498	-
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-45 749	21 564
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-223 924	-136 408
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-99 968	-90 705
Récupérations sur prêts et créances	4 437	2 076
Comptabilisés au coût amorti	4 437	2 076
Comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-319 455	-225 037

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2022

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	1 105 256	69 436	15 581	-6 353	-41 133	-1 142 787	
MARGE SUR COMMISSIONS	202 058	-112	5 360	9 511	23 193	-11 027	228 983
PRODUIT NET BANCAIRE	1 513 114	69 400	19 727	9 528	22 740	-114 477	1 520 031
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	886 602	21 143	4 132	7 927	33 922	-18 318	935 409
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	220 952	29 157	7 020	1 774	-14 660	-92 283	151 961
RÉSULTAT NET	171 214	292	3 267	1 203	-20 818	-91 236	63 921
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	171 226	585	3 267	1 203	-5 740	-91 236	79 305

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2022		31/12/2021	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 608 132		1 087 130	
Titres cotés				
Titres non cotés	1 608 132		1 087 130	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	343 870	-	306 429
Titres cotés				
Titres non cotés		343 870		306 429
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	11 433		6 914	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	1 619 565	343 870	1 094 044	306 429

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	5 426	11 790
JUSTE VALEUR AU BILAN	5 426	11 790

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2022

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
	ACTIF	
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	24 168	3 594 858
Comptes ordinaires	24 168	183 399
Prêts		3 411 459
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		143 466
TOTAL	24 168	3 738 324
PASSIF		
DÉPÔTS	737 500	195 799
Comptes ordinaires		183 399
Autres emprunts	737 500	12 400
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	1 279	3 542 525
TOTAL	738 779	3 738 324
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 771 689
Engagements reçus		1 771 689

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2022

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		57 470
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	10 676	57 341
COMMISSIONS (PRODUITS)		16 181
COMMISSIONS (CHARGES)		5 153
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	1 174	15 630
LOYERS REÇUS	1 169	4 993

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	30/06/2022	31/12/2021
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	6 834 624	5 971 770
Titres de créances négociables	6 834 624	5 971 770
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 297 392	2 261 804
Emprunt subordonné		
À durée déterminée	2 297 392	2 261 804
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	9 132 016	8 233 574

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

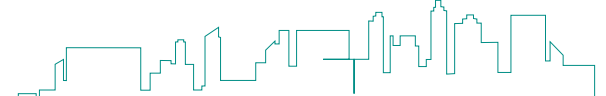
En milliers de DH

	30/06/2022		31/12/2021		Valeur nette comptable
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	
États	4 743 766	-232	4 743 535	-200	3 994 781
Autres administrations publiques					
Établissements de crédit	4 931	-413	4 518	-1 059	7 893
Autres					
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	4 748 697	-645	4 748 052	-1 258	4 002 675

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	2 363	925 123	165 297	1 573
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		2 363	925 123	165 297	1 573



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT	En milliers de DH		
	31/12/2021	Augmentations / Diminutions	Autres
IMMOBILIER			
Valeur brute (bail commercial)	546 611	-17 714	528 897
Amortissements et dépréciations (-)	124 431	13 037	137 468
TOTAL IMMOBILIER	422 180	-30 752	391 428
MOBILIER			
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-	45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	12 062	466	12 528
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	37 612	8 359	45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	12 061	466	12 527
TOTAL MOBILIER	8 360	-8 359	0
TOTAL DROITS D'UTILISATION	430 540	-39 111	391 429
Impôt différé actif (IDA)	162 822	-	148 922
SOUS TOTAL	593 362	-39 111	-13 900

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION	En milliers de DH				
	31/12/2021	Intérêts courus	Paiements	Autres	30/06/2022
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	423 192	6 130	39 042	-65 873	402 492
Dettes de location - (Matériel Informatique)	16 866	-	-	-16 866	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	0	-	-	-	0
TOTAL DROITS D'UTILISATION	440 059	6 130	39 042	-14 471	402 493
Impôt différé Passif (IDP)	159 300	-	-	-	144 829
Capitaux propres	-5 997	-	-	-	-5 997
Résultat	-	-	-	-973	-973
SOUS TOTAL	593 362	6 130	39 042	-15 444	540 351

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	79 305	194 109
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	6	15

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	En milliers de DH		
	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	-310 972	-925 488	-6 202 265
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	-94 311	18 331	-92 951
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-151 594	-164 489	-1 988
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	55 456	103 675	326
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	1 827	79 145	-91 289
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	18 232	-194 190	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-18 651	183 346	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	1 141	53 771	-128 464
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-762	-2 658	8 232
Autres dotations/reprises sans changement de strate	-	-	99 968
UTILISATIONS DE DÉPRÉCIATIONS	1 868	38 876	-71 024
AU 30 JUIN 2022	-405 283	-907 156	-6 295 216

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	En milliers de DH		
	Valeur comptable		Montant notionnel
Par type de risque 30/06/2022	Actifs	Passifs	
Capitaux propres	-	-	-
Change	3 739	-	-
Crédit	-	-	-
Matières premières	-	-	-
TOTAL	3 739	-	-

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	9 687 323	9 638 583
➤ D'ordre des Établissements de crédit	3 518 820	3 346 844
➤ D'ordre de la clientèle	6 168 503	6 291 739
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	5 946 055	4 320 275
➤ Des Établissements de crédit	4 274 132	2 811 229
➤ De l'État et d'autres organismes de garantie	1 626 880	1 496 297
➤ D'autres organismes de garantie	45 043	12 749

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	9 980 080	8 064 988
➤ Aux Établissements de crédit	50 000	50 000
➤ À la clientèle	9 250 892	8 014 988
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle	79 188	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
➤ Des Établissements de crédit	-	-
➤ De la clientèle	-	-

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca



Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2022

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 191 860, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 63 921.

Cette situation a été arrêtée par le Directoire le 23 août 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 05 22 88 88 00 F: +212 5 22 23 88 70
RG: 093167 TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit. La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revendre à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

1.5.3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées. Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficiaire d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

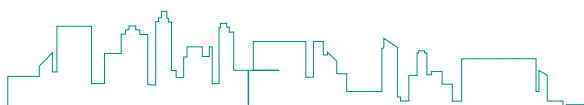
Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 076 962	1 582 377
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 567 878	4 887 862
À vue	212 658	540 945
À terme	4 355 220	4 346 917
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	44 101 442	41 347 586
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 481 485	14 959 976
Crédits et financements participatifs à l'équipement	7 249 321	7 033 723
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 360 710	15 974 156
Autres crédits et financements participatifs	2 009 925	3 379 731
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 915 550	3 068 074
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	5 072 795	5 191 222
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 761 379	4 845 006
Autres titres de créance	267 565	302 938
Certificats de Sukuks	42 375	41 803
Titres de propriété	1 475	1 475
AUTRES ACTIFS	1 143 750	1 146 460
TITRES D'INVESTISSEMENT	5 535 442	4 714 490
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 749 458	3 998 888
Autres titres de créance	785 984	715 602
Certificats de Sukuks	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	458 301	466 736
Participation dans les entreprises liées	232 493	227 472
Autres titres de participation et emplois assimilés	225 808	239 264
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	938 007	969 154
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES	579 731	599 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	828 397	876 509
TOTAL DE L'ACTIF	68 218 254	64 849 716

HORS BILAN	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNÉS	20 623 496	19 369 750
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	50 000	50 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	9 083 780	7 842 340
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 290 510	5 236 054
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 120 018	6 241 356
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	79 188	-
ENGAGEMENTS REÇUS	5 930 237	4 304 508
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 258 313	2 795 461
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 626 880	1 496 297
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	45 043	12 749
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022	En milliers de DH	
	30/06/2022	30/06/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 201 373	2 056 500
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	82 230	81 786
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 077 950	1 084 582
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	112 193	120 809
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	100 994	95 197
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	239 617	240 810
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	227 394	225 801
Autres produits bancaires	360 996	207 514
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-701 688	-558 088
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-15 158	-17 223
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-81 902	-100 873
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-104 409	-98 108
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-226 545	-229 350
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	-273 674	-112 534
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1 499 685	1 498 412
Produits d'exploitation non bancaire	369	466 402
Charges d'exploitation non bancaire	-18 325	-78 831
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-986 107	-922 485
Charges de personnel	-425 045	-431 157
Impôts et taxes	-19 035	-23 585
Charges externes	-434 665	-372 192
Autres charges générales d'exploitation	-22 835	-13 453
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-84 528	-82 097
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-504 940	-434 721
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-275 773	-269 920
Pertes sur créances irrécouvrables	-118 014	-41 138
Autres dotations aux provisions	-111 152	-123 663
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	332 420	318 670
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	245 552	240 585
Récupérations sur créances amorties	4 450	4 167
Autres reprises de provisions	82 418	73 917
RÉSULTAT COURANT	323 102	847 448
Produits non courants	1 085	16 805
Charges non courantes	-49 752	-38 824
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	274 435	825 429
Impôts sur les résultats	-67 687	-189 050
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	206 748	636 379
TOTAL PRODUITS	2 535 246	2 858 377
TOTAL CHARGES	-2 328 498	-2 221 998
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	206 748	636 379

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	30/06/2022	31/12/2021
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 475 193	3 367 473
À vue	1 606 054	2 625 832
À terme	4 869 140	741 641
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	40 753 212	41 617 145
Comptes à vue créditeurs	31 007 187	31 238 590
Comptes d'épargne	6 523 811	6 814 617
Dépôts à terme	1 835 907	1 822 217
Autres comptes créditeurs	1 386 307	1 741 721
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	7 893 141	6 991 332
Titres de créance négociables émis	7 893 141	6 991 332
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
AUTRES PASSIFS	2 581 682	2 461 800
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	725 418	731 902
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNÉES	2 297 392	2 261 804
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-
REPORT À NOUVEAU (+/-)	773 086	384 618
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	206 748	521 260
TOTAL DU PASSIF	68 218 254	64 849 716

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2022 AU 30/06/2022	En milliers de DH	
LIBELLE	30/06/2022	30/06/2021
(+) Intérêts et produits assimilés	1 267 130	1 283 050
(-) Intérêts et charges assimilées	201 469	216 204
MARGE D'INTÉRÊT	1 065 661	1 066 846
(+) Produits sur financements participatifs	5 242	4 127
(-) Charges sur financements participatifs	0	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	5 242	4 127
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	239 617	240 810
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	226 545	229 350
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	13 072	11 460
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	0	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	0	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	-	-
(+) Commissions perçues	229 201	228 737
(-) Commissions servies	31 732	37 571
MARGE SUR COMMISSIONS	197 469	191 166
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	16 843	16 306
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-5 282	2 336
(+) Résultat des opérations de change	148 518	160 903
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	69	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	160 148	179 545
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	105 142	99 907
(-) Diverses autres charges bancaires	47 050	54 640
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1 499 685	1 498 412
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-45 533	-49 092
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	369	466 402
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	18 325	57 452
(-) Charges générales d'exploitation	986 107	922 485
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	450 089	935 786
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-143 786	-66 305
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	16 799	-22 032
RÉSULTAT COURANT	323 102	847 448
RÉSULTAT NON COURANT	-48 667	-22 019
(-) Impôts sur les résultats	67 687	189 050
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	206 748	636 379
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	206 748	636 379
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	84 528	82 097
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	45 851	28 541
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	7 477	64 926
(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
(+) Dotations non courantes	0	48 532
(-) Reprises de provisions	-9 404	-5 750
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-369	-465 712
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	18 325	56 527
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	0	0
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	0	21 378
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	353 156	466 918
(-) Bénéfices distribués	132 793	571 009
(+) AUTOFINANCEMENT	220 363	-104 091



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2022 Brut 1	Prov. 2	Net 3	31/12/2021 Net 4	30/06/2022 Net 5	31/12/2021 Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	6 470	44 617
DÉBITEURS DIVERS	330 715	289 917
Sommes dues par l'État	323 764	282 630
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	2 166	1 902
Comptes clients de prestations non bancaires	2 046	-
Divers autres débiteurs	2 739	4 785
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	123 161	131 552
COMPTES DE RÉGULARISATION	683 404	680 975
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	2 227	15 495
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 418	2 592
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	0	202
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	347 729	151 503
Autres comptes de régularisation	331 030	511 183
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 143 750	1 146 460

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	30/06/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	50 000	50 000
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	50 000	50 000
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	9 083 780	7 842 340
Crédits documentaires import	4 491 632	3 253 862
Acceptations ou engagements de payer	1 090 414	1 440 956
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	9 896	-
Autres engagements de financement donnés	3 491 838	3 147 522
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 290 510	5 236 054
Crédits documentaires export confirmés	93	3 690
Acceptations ou engagements de payer	65 063	71 602
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 225 354	5 160 762
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	6 120 018	6 241 356
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	4 305 287	3 537 865
Autres cautions et garanties données	1 814 731	2 703 491
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	5 885 193	4 291 758
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 258 313	2 795 461
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	4 258 313	2 795 461
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 626 880	1 496 297
Garanties de crédits	1 626 880	1 496 297
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	229 201
Sur opérations de change	1 807
Sur opérations sur titres	388
Sur engagements sur titres	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	13 782
Sur moyens de paiement	74 276
Sur activités de conseil et d'assistance	11 752
Sur ventes de produits d'assurances	15 288
Commissions de fonctionnement de compte	24 858
Commissions sur prestations de service sur crédit	17 335
Sur autres prestations de service	69 716
COMMISSIONS VERSÉES	31 732
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	21 439
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	10 293

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

PASSIF	30/06/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	16 453	130 935
CRÉDITEURS DIVERS	1 187 329	1 188 392
Sommes dues à l'État	205 764	92 593
Sommes dues aux organismes de prévoyance	3 918	39 027
Sommes diverses dues au personnel	36	271
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	2 273	2 273
Fournisseurs de biens et services	57 951	90 935
Divers autres créditeurs	917 388	963 294
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 377 900	1 142 472
Compte de concordance Dirhams/devises	1 898	25 040
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	56	56
Charges à payer et produits constatés d'avance	835 233	627 661
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	540 713	489 714
TOTAL	2 581 682	2 461 800

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	10 936
Participations dans les entreprises liées	89 509
Titres de l'activité de portefeuille	0
Emplois assimilés	0
TOTAL	100 445

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	79 188
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	45 043

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

Bilan	Montant
ACTIF	7 108 530
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 362
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	114 973
Créances sur la clientèle	5 502 747
Titres de transaction et de placement et investissement	156 817
Autres actifs	1 264 785
Titres de participation et emplois assimilés	55 846
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	7 108 530
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 706 741
Dépôts de la clientèle	2 236 687
Titres de créance émis	-
Autres passifs	165 101
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	
Engagements donnés	8 892 789
Engagements reçus	10 029

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS En milliers de DH

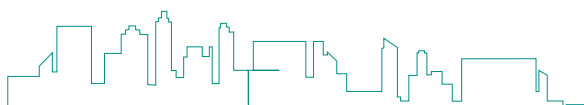
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	5 913 729	5 194 166		
Devises à recevoir	2 280 147	2 096 422		
Dirhams à livrer	1 437 161	985 011		
Devises à livrer	1 537 970	1 663 267		
Dirhams à recevoir	658 451	449 467		
Dont swaps financiers de devises	-	-		
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	684 337	562 405		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	684 337	562 405		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-		
TOTAL	6 598 066	5 756 571		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT		NEANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT		NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT		NEANT


AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	87 322
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	360 996
AUTRES CHARGES BANCAIRES	273 674
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	165 477
Dont plus-values de cession sur BDT	2 595
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	69
Dont produits sur opérations de change	188 464
Dont Divers autres Produits bancaires	4 148
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	243
Dont pertes sur titres de transaction	148 634
Dont moins-values de cession sur titres	6 534
Dont charges sur moyens de paiement	21 439
Dont autres charges sur prestations de service	10 293
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	-
Dont pertes sur opérations de change	38 139
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	40 843
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	1 586
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	6 207
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	369
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	18 325
Commentaires	
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	-
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	-
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	369
➤ Dont produits accessoires	-
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	-
CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	-
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	18 325
AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	504 940
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	263 808
Dont pertes sur créances irrécouvrables	118 014
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	45 851
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	11 965
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	65 301
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	332 420
Commentaires	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	245 552
dont récupérations sur créances amorties	4 450
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	318
dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	82 100
dont reprise de provisions réglementées	-
dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	1 085
CHARGES NON COURANTES	49 752

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	355 041
Gains sur les titres de transaction	165 477
Plus-value de cession sur titres de placement	2 595
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	243
Gains sur les produits dérivés	69
Gains sur les opérations de change	186 657
CHARGES	194 893
Pertes sur les titres de transaction	148 634
Moins-value de cession sur titres de placement	6 534
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	1 586
Pertes sur les produits dérivés	-
Pertes sur opérations de change	38 139
RÉSULTAT	160 148

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2022	Total au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	1 021 133	807 167	10 146 836	18 751 731	30 726 867	30 926 178
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	6 520 981	6 520 981	6 814 362
DÉPÔTS À TERME	0	73 616	437 468	1 314 197	1 825 281	1 811 766
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	1481	180 507	1 204 151	280 482	1 666 621	2 054 133
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	250	2 011	11 201	13 462	10 706
TOTAL	1 022 614	1 061 540	11 790 466	26 878 592	40 753 212	41 617 145

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	425 045
Commentaires	
Dont salaires et appointements	244 298
Dont primes et gratifications	85 894
Dont charges d'assurances sociales	70 640
Dont charges de retraite	4 517
Dont charges de formation	9 542
Dont autres charges de personnel	10 153
IMPÔTS ET TAXES	19 035
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	10 721
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	45
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	8 269
CHARGES EXTERNES	434 665
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	92 114
Dont frais d'entretien et de réparation	173 713
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	18 546
Prime d'assurance	2 622
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	9 042
Dont transports et déplacements	22 651
Mission et réception	4 105
Dont publicité et publication	19 058
Frais postaux et télécommunications	43 066
frais de recherche et de documentation	109
frais de conseils et d'assemblée	106
Dons et cotisations	1 500
Fournitures de bureau et imprimés	2 095
Dont autres charges externes	45 938
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	22 835
Commentaires	
Dont pénalités et débits	0
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	22 835
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	84 528
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2022
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	0	0	5 184 453
Réserve légale	132 793	0	0	132 793
Autres réserves	2 266 714	0	0	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	0	0	2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital appelé	1 327 929	0	0	1 327 929
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	384 618	388 467	0	773 085
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	521 260	0	0	206 748
TOTAL	7 418 260	388 467	0	7 492 215

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2022 AU 30/06/2022 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 30/06/2022	Total au 31/12/2021
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 047 641	9 495 193	28	1 446	10 544 309	9 774 506
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	9 453 612	0	0	9 453 612	8 716 466
Obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres de créance	1 047 641	-	-	-	1 047 641	1 014 984
Certificats de Sukuk	0	41 581	-	-	41 581	41 581
Titres de propriété	0	-	28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 047 641	9 495 193	28	1 446	10 544 309	9 774 506

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2022	Total au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	958 940	14 951	11 924 107	189 820	13 087 818	9 914 323
Comptes à vue débiteurs	18 067	14 951	2 856 626	181 065	3 070 709	2 426 579
Créances commerciales sur le Maroc			1 789 440	711	1 790 151	1 693 123
Crédits à l'exportation			185 651		185 651	143 198
Autres crédits de trésorerie	940 873		7 092 390	8 044	8 041 307	5 651 424
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				5 326 658	5 326 658	4 997 270
Crédits à la consommation				5 323 796	5 323 796	4 994 993
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				2 862	2 862	2 277
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 273 809		5 839 519	94 831	7 208 159	6 996 381
Crédits à l'équipement	1 273 809		5 839 519	93 717	7 207 045	6 995 083
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				1 114	1 114	1 298
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 262 115	14 064 442	16 326 557	15 941 662
Crédits immobiliers			2 262 115	13 740 815	16 002 930	15 609 075
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				323 627	323 627	332 587
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		792 533	138		792 671	2 167 265
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 518 544		1 397 006		2 915 550	3 037 199
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	8 020	500	64 473	69 474	142 467	149 095
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			497 218	719 894	1 217 113	1 212 466
Créances pré-douteuses			3 852	165 744	169 596	179 835
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses				214 092	449 470	334 172
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises				279 274	598 046	698 458
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 759 313	807 984	21 984 576	20 465 119	47 016 991	44 415 660

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2022	Total au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 476 617	29 384	32 315		90 507	1 628 823	1 077 129
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	590 000	-	-	590 000	460 000
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	100 000
À terme	-	-	590 000	-	-	590 000	360 000
PRÊTS FINANCIERS	-	306 667	3 340 291	-	-	3 646 958	3 875 864
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-	-
Mourabaha							
Salam							
Autres financements participatifs							
AUTRES CRÉANCES		60 452	-	-	-	60 452	307 602
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		2 396	115 866	-	-	118 262	111 053
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs							
TOTAL	1 476 617	398 899	4 078 472		90 507	6 044 495	5 831 649

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				Établissements de crédit à l'étranger	Total AU 30/06/2022	Total au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	100 605	25 329	43 439		154 662	223 430	365 696
VALEURS DONNÉES EN PENSION			340 028			440 633	193 373
Au jour le jour			340 028			340 028	93 070
À terme	100 605		0			100 605	100 303
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	37 000	200 000	220 571		4 592 342	5 049 913	2 173 675
Au jour le jour		200 000			467 079	667 079	1 571 687
À terme	37 000		220 571		4 125 263	4 382 834	601 988
EMPRUNTS FINANCIERS			6 649			6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS							
Mourabaha							
Salam							
Autres financements participatifs							
AUTRES DETTES		715 005	2 578		12	717 595	597 511
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		36 973	-			36 973	30 569
TOTAL	137 605	977 307	613 265		4 747 016	6 475 193	3 367 473

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES						
TITRES DE TRANSACTION	1 608 132	1 608 132	1 594 900			
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 608 132	1 608 132	1 594 900			
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de Sukuk						
Titres de propriété						
TITRES DE PLACEMENT	3 438 142	3 436 559	3 398 556	63 726	1 584	1 584
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 133 245	3 131 845	3 095 600	63 726	1 400	1 400
Obligations						
Autres titres de créance	261 841	261 658	259 900		183	183
Certificats de Sukuk	41 581	41 581	41 581			
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475			
TITRES D'INVESTISSEMENT	5 500 914	5 499 619	5 398 548		1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	4 714 930	4 713 636	4 625 347		1 294	1 294
Obligations						
Autres titres de créance	785 984	785 984	773 201			
Certificats de Sukuk						
TOTAL	10 547 188	10 544 310	10 392 004	63 726	2 878	2 878

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	44 778 532		
Autres valeurs et sûretés réelles	56 444 635		
TOTAL	101 223 168		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	579 200	BDT donnés en garantie CDG	579 200
TOTAL	579 200		579 200

PROVISIONS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2022
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 660 798	311 245	246 114	435	5 726 365
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-				-
Créances sur la clientèle	5 600 635	259 680	245 358	435	5 615 392
Titres de placement & investissement	1 537	1 586	244	-	2 879
Titres de participation et emplois assimilés	52 701	45 851	318	-	98 234
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	5 520	4 128	194		9 454
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	406				406
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	731 902	77 266	82 099	-1 650	725 419
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	99 795	11 965			111 760
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	11 790		6 364		5 426
provisions pour risques généraux et charges	620 293	65 301	75 736	-1 650	608 208
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	6 392 700	388 511	328 213	-1 215	6 451 783

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

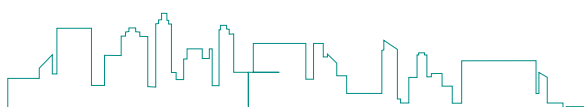
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 046 899	26 140	8 190	1 064 848	518 059	34 408	27	552 440	512 408
Droit au bail	110 669		8 164	102 505	2 667			2 667	99 838
Immobilisations en recherche et développement				0	0				0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	936 230	26 140	27	962 343	515 391	34 408	27	549 773	412 571
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500 234	13 088	34 589	2 478 733	1 553 321	49 945	20 252	1 583 014	895 720
Immeubles d'exploitation	1 119 486	301	17 166	1 102 621	526 142	19 837	7 360	538 620	564 001
↳ Terrain d'exploitation	22 099	0	0	22 099					22 099
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 076 538	301	17 166	1 059 673	512 266	19 415	7 360	524 321	535 351
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	13 876	422		14 298	6 551
Mobilier et matériel d'exploitation	659 063	5 480	6 008	658 535	518 602	18 174	5 890	530 886	127 648
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	181 369	455	5 626	176 198	157 987	2 992	5 512	155 467	20 731
↳ Matériel de bureau d'exploitation	50 991	367	347	51 011	49 544	370	346	49 568	1 443
↳ Matériel informatique	426 649	4 657	36	431 271	311 018	14 811	32	325 797	105 474
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54			54	54			54	0
↳ Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	596 895	7 110	8 259	595 746	486 899	10 951	7 002	490 847	104 899
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442			50 442	21 677	983		22 661	27 782
↳ Terrains hors exploitation									
↳ Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	18 506	868		19 374	26 701
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 171	116		3 286	1 080
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	74 349	197	3 156	71 390					71 390
TOTAL	3 547 133	39 228	42 780	3 543 582	2 071 379	84 353	20 279	2 135 454	1 408 128

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	2 066 354	222 039	254 711	2 033 681	226 545	1 086 221	4 127	194	9 454	938 007
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	2 036 198	220 893	253 012	2 004 079	225 829	1 072 267	0	0	0	931 812
↳ Crédit-bail mobilier en cours	1 843			1 843	0	0	-	-	-	1 843
↳ Crédit-bail mobilier loué	2 034 355	220 893	253 012	2 002 236	225 829	1 072 267	-	-	-	929 969
↳ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
↳ Crédit-bail immobilier en cours										
↳ Crédit-bail immobilier loué										
↳ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	4 296		1 699	2 597	0			0		2 597
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	25 860	1 146		27 005	716	13 954	4 127	194	9 454	3 598
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	2 066 354	222 039	254 711	2 033 681	226 545	1 086 221	4 127	194	9 454	938 007


TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

	30/06/2022	31/12/2021
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 107 431	3 965 927
2. (+) Récupérations sur créances amorties	4 450	10 008
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	0	1 241
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-864 088	-1 599 442
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-26 818
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-901 579	-1 796 520
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-67 687	-83 521
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	278 528	470 875
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	319 984	135 385
9. (+) Créances sur la clientèle	-2 601 332	-211 956
10. (+) Titres de transaction et de placement	-702 525	596 020
11. (+) Autres actifs	2 710	-373 426
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	31 147	-77 891
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 107 720	283 522
17. (+) Dépôts de la clientèle	-863 933	-2 053 339
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	901 809	1 611 236
20. (+) Autres passifs	119 882	209 977
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	315 464	119 527
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	593 992	590 402
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	577 038
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 389	91 029
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-32 294	-184 129
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-36 154	-187 270
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	100 445	94 402
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	33 385	391 070
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées		
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-132 793	-571 009
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-132 793	-571 009
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	494 585	410 463
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 582 377	1 171 914
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 076 962	1 582 377

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	74 350	70 686
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	21 738	21 723
À vue	21 738	21 723
À terme	-	-
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	327 603	336 162
Créances sur Mourabaha	327 603	336 162
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	-	-
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	42 375	41 815
Dont Certificats de Sukuk	42 375	41 815
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS	-	-
9. AUTRES ACTIFS	17 024	11 271
TOTAL DES ACTIFS	483 089	481 658

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2022	31/12/2021
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	130 053	130 153
Dettes sur Mourabaha	0	0
Dettes sur Salam	0	0
Dettes sur autres financements participatifs	0	0
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	130 053	130 153
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	17 206	13 712
Comptes à vue créditeurs	14 713	13 219
Autres comptes créditeurs	2 494	493
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
5. AUTRES PASSIFS	127 121	131 396
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	0	0
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	1 306	-2 391
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 402	3 788
TOTAL DES PASSIFS	483 089	481 658

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022
I. DATATION

Date de clôture ⁽¹⁾	30 juin 2022
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Septembre 2022

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
 (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	NÉANT
	NÉANT

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

En milliers de DH

TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2021
Titres dont l'Établissement est dépositaire	116 317 106	112 935 096	59 014 956	64 229 301
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'Établissement est dépositaire	15 919 951	18 357 396	9 221 602	9 820 679
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2022

En milliers de DH

	30/06/2022	30/06/2021
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 839	5 019
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 242	4 127
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	548	812
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	49	80
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	37	
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Charges sur immobilisations		
Autres Charges bancaires	37	
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
III. PRODUIT NET BANCAIRE	5 803	5 019
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 968	2 263
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	0	592
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
VII. RÉSULTAT COURANT	3 835	2 164
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	3 835	2 164
Impôts théorique	1 432	801
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	2 402	1 363



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 30/06/2022

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut AU 30/06/2022	Encours des créances Mourabaha
							AU 30/06/2022
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ Mourabaha							
➤ Mourabaha pour donneur d'ordre	90 385	1 768	5 159		227	86 766	327 397
TOTAL	90 385	1 768	5 159	0	227	86 766	327 397

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30/06/2022

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ Salam						
➤ Autre financements participatifs						

NEANT

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 30/06/2022

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 30/06/2022	Provisions			Cumul à la fin de l'exercice	Montant net AU 30/06/2022
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis		
BIENS ACQUIS - MOURABAHA										
➤ Biens mobiliers										
➤ Biens immobiliers										
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE										
➤ Biens mobiliers	0	13 324	5 133	-	8 191	-	-	-	-	8 191
➤ Biens immobiliers		967	967							
➤ Biens immobiliers		12357	4166		8 191					8 191
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS										
TOTAL	-	13 324	5 133	-	8 191	-	-	-	-	8 191

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt		Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
	Montant	Montant						Montant 30/06/2022	Montant 31/12/2021	Montant 30/06/2022	Montant 31/12/2021
MAD	270 000	100	6,04%	10	Subordination classique	270 000					
MAD	255 000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la bourse de Casablanca	255 000					
MAD	225 000	100	2,66%	10	Subordination classique	225 000					
MAD	1 000 000	100	2,21%	10	Subordination classique	1 000 000					
MAD	74 800	100	3,38%	10	Subordination classique	74 800					
MAD	425 200	100	2,10%	10	Subordination classique	425 200					
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Droit au bail	8 164	-	8 164	-	-	8 164
Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	1 081	1 081	0	-	-	-
Logiciel informatique	-	-	-	-	-	-
Immeubles exploitation bureau	17 166	7 360	9 806	900	-	8 906
Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Terrain exploitation						
Agencement Aménagement et Installation	8 259	7 002	1 256	-	-	1 255
Mobilier de bureau	5 626	5 512	114	164	234	-
Matériel roulant	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant de fonction	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau	347	346	0	325	135	-
Immeubles exploitation logement de fonction						
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Aménagement nouveaux locaux	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	-	-	-	-	-	-
Matériel Informatique (GAB & TPE)	-	-	-	-	-	-
Matériel (Micro-ordinateurs)	36	32	4	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-	-	-
Mobilier logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Terrain hors exploitation						
Mobilier et matériels hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	27	27	-	-	-	-
frais d'acquisition des immobilisations	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	40 704	21 360	19 344	1 389	369	18 325

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca



Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'État des Informations Complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 9 789 608, dont un bénéfice net de KMAD 206 748, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Cette situation a été arrêtée par le Directoire le 23 août 2022, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

Hicham Belemqadem
Associé

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 22 23 88 70 F: +212 5 22 23 88 70
RG: 163767 - TP: 37999135
IF: 1106706 - CNSS: 7567045

Mohamed Rqibate
Associé



Les États financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux semestres 2022 et 2021. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2020 est consultable dans l'actualisation du 30 juillet 2021, enregistrée sous le numéro D.21-0086-A03, du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mars 2021 sous le numéro D.21-0086.

BILAN AU 30 JUIN 2022

	En millions d'Euros	
	30/06/2022	31/12/2021
ACTIF		
Caisse, banques centrales	352 418	347 883
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
↳ Portefeuille de titres	210 838	191 507
↳ Prêts et opérations de pension	296 575	249 808
↳ Instruments financiers dérivés	354 070	240 423
Instruments financiers dérivés de couverture	15 497	8 680
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
↳ Titres de dette	38 385	38 906
↳ Instruments de capitaux propres	2 285	2 558
Actifs financiers au coût amorti		
↳ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	37 341	21 751
↳ Prêts et créances sur la clientèle	855 044	814 000
↳ Titres de dette	119 182	108 510
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(4 047)	3 005
Placements des activités d'assurance	253 163	280 766
Actifs d'impôts courants et différés	5 509	5 866
Comptes de régularisation et actifs divers	212 154	179 123
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 699	6 528
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	36 070	35 083
Immobilisations incorporelles	3 651	3 659
Écarts d'acquisition	5 282	5 121
Actifs destinés à être cédés	90 891	91 267
TOTAL ACTIF	2 891 007	2 634 444
DETTES		
Banques centrales	3 250	1 244
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
↳ Portefeuille de titres	128 819	112 338
↳ Dépôts et opérations de pensions	335 399	293 456
↳ Dettes représentées par un titre	67 057	70 383
↳ Instruments financiers dérivés	315 460	237 397
Instruments financiers dérivés de couverture	28 026	10 076
Passifs financiers au coût amorti		
↳ Dettes envers les Établissements de crédit	191 742	165 699
↳ Dettes envers la clientèle	1 008 661	957 684
↳ Dettes représentées par un titre	162 449	149 723
↳ Dettes subordonnées	25 702	24 720
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(14 993)	1 367
Passifs d'impôts courants et différés	3 105	3 103
Comptes de régularisation et passifs divers	198 481	145 399
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	231 779	254 795
Provisions pour risques et charges	9 037	10 187
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	76 504	74 366
TOTAL DETTES	2 770 478	2 511 937
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	111 254	108 176
Résultat de la période, part du Groupe	5 285	9 488
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	116 539	117 664
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(594)	222
TOTAL PART DU GROUPE	115 945	117 886
INTÉRÊTS MINORITAIRES	4 584	4 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES	120 529	122 507
TOTAL PASSIF	2 891 007	2 634 444

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2022

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021 retraité selon IFRS 5
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	7 246	6 560
Résultat avant impôt des activités destinées à être cédées	533	457
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	8 567	8 993
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 304	3 228
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	57	-
Dotations nettes aux provisions	3 179	6 729
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(416)	(225)
Charges (produits) nets des activités d'investissement	283	(659)
(Produits) nets des activités de financement	(1 442)	(1 252)
Autres mouvements	3 602	1 172
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(28 914)	41 718
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	23 214	96 819
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(46 477)	(49 100)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(4 682)	(4 856)
Impôts versés	(969)	(1 145)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(12 568)	57 728
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	887	1 054
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 164)	(400)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(277)	654
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(6 323)	(2 606)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	10 818	13 218
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	4 495	10 612
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	401	84
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(7 949)	69 078
Dont diminution (augmentation) nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	(9 409)	6 001
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période	362 418	306 601
Comptes actifs de caisse, banques centrales	347 901	308 721
Comptes passifs de banques centrales	(1 244)	(1 594)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	10 156	8 380
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(9 105)	(8 995)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	156	89
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	14 554	-
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	354 469	375 679
Comptes actifs de caisse, banques centrales	352 441	383 600
Comptes passifs de banques centrales	(3 250)	(4 685)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	12 889	9 233
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(13 560)	(12 983)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	804	494
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	5 145	-
DIMINUTION (AUGMENTATION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(7 949)	69 078

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2022

	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Intérêts et produits assimilés	16 915	14 862
Intérêts et charges assimilés	(6 597)	(5 012)
Commissions (produits)	7 274	7 125
Commissions (charges)	(2 215)	(2 087)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	5 582	4 070
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	110	107
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(5)	13
Produits nets des activités d'assurance	2 295	2 318
Produits des autres activités	7 651	7 766
Charges des autres activités	(6 320)	(6 798)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	24 690	22 364
Frais de personnel	(8 773)	(8 168)
Autres charges générales d'exploitation	(6 466)	(5 653)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 191)	(1 161)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	8 260	7 382
Coût du risque	(1 410)	(1 707)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	6 850	5 675
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	416	225
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(278)	660
Écarts d'acquisition	258	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	7 246	6 560
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(2 119)	(2 073)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	5 127	4 487
Résultat net des activités destinées à être cédées	365	368
RÉSULTAT NET	5 492	4 855
Dont intérêts minoritaires	207	176
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	5 285	4 679
Résultat par action	4,04	3,56
Résultat dilué par action	4,04	3,56